

Formations IRVE agréées par AFNOR Certification dans le cadre de la qualification IRVE

Le Décret du 12 Janvier 2017 relatif aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques oblige les installateurs d'infrastructure de recharge à détenir une qualification IRVE.



Dans le cadre de la qualification, les installateurs doivent suivre, ou avoir suivi, une formation spécifique aux Infrastructures de Recharges des Véhicules Electriques agréée par l'organisme de qualification.

Installateur, pour obtenir la qualification IRVE, assurez-vous de suivre ou d'avoir suivi une formation présente dans la liste ci-dessous :

- BLUE2BGREEN pour les niveaux 1, 2, 3
Contact formation : jean-luc.coupez@orange.fr
- IFGC – Institut de Formation Groupe CAHORS pour les niveaux 1, 2,3
Contact formation : ifgc.formation@groupe-cahors.com
> En savoir plus sur l'organisme de formation
- LCIE pour les niveaux 1, 2, 3
> En savoir plus sur l'organisme de formation
- SHNEIDER ELECTRIC pour les niveaux 1, 2, 3
> En savoir plus sur l'organisme de formation

Organisme de formation, obtenez l'agrément d'AFNOR Certification en nous contactant : Qualification@afnor.org